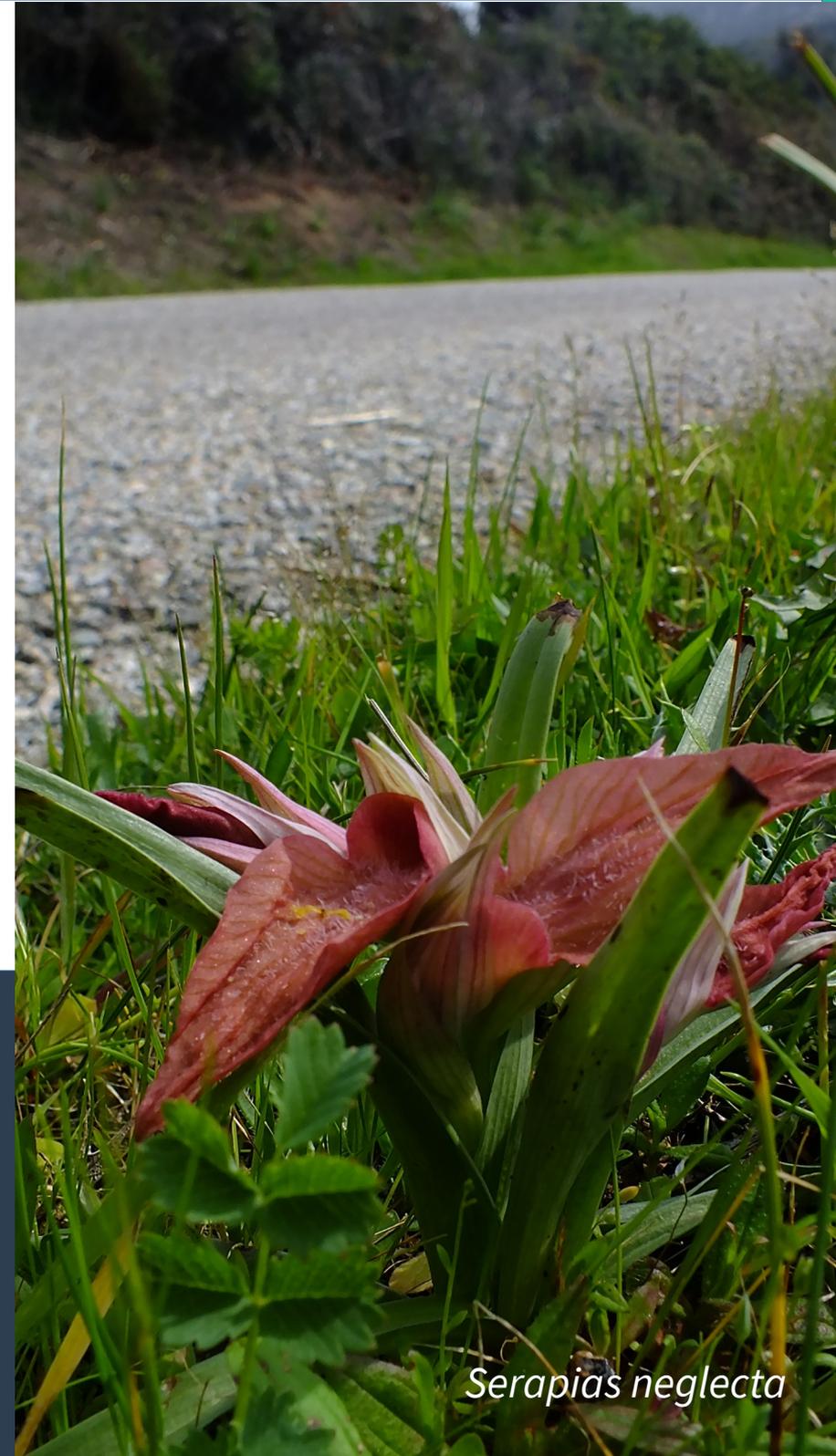


Plan régional d'action en faveur de la flore protégée et menacée de bord de route

Journée ORE - 14 janvier 2020



Serapias neglecta

Plan

I. Intro : la biodiversité végétale de Corse

II. Le plan régional d'action en faveur de la flore de bord de route

III. Animation

(I) Hot-spots de biodiversité du bassin méditerranéen



- ▶▶ 13 000 végétaux méditerranéens endémiques
- ▶▶ 5 500 endémiques à aire restreinte, localisés dans les 10 hotspots
- ▶▶ 44% des endémiques sur 22% de la région méditerranéenne

(I) La flore de Corse

Une flore riche et originale

2 238 taxons indigènes

- ▶ **302** taxons endémiques ou sub-endémiques (13 % de la flore indigène).
- ▶ dont **132** taxons uniquement localisés en Corse (**6 %** de la flore indigène).
- ▶ Une flore d'altitude (> 2 100 m) très originale, avec 43% d'endémiques.

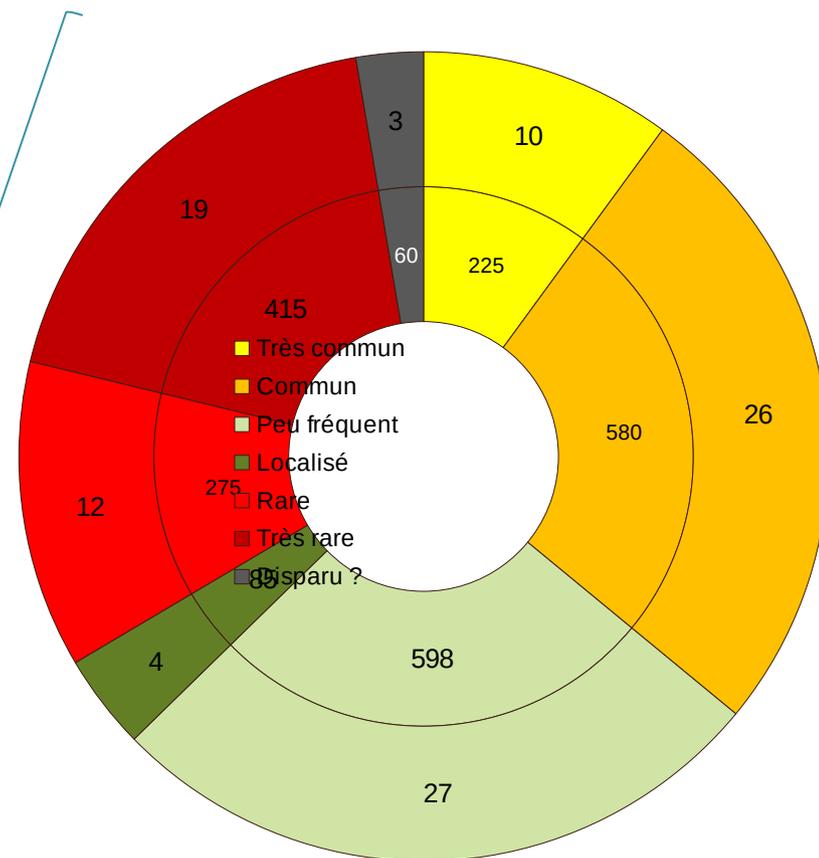


(I) Une proportion importante d'espèces rares

➤ 415 taxons (dont 53 endémiques) sont très rares (moins de 5 localités connues)

➤ 275 taxons (dont 33 endémiques) sont rares (de 6 à 10 localités connues)

➤ 690 taxons classés RR ou R, soit 31 % de la flore insulaire, menacés ou en situation fragile.



Une soixantaine d'espèces semble avoir disparu depuis la fin du XIX^{ème} (messicoles en particulier)

(I) La liste rouge UICN

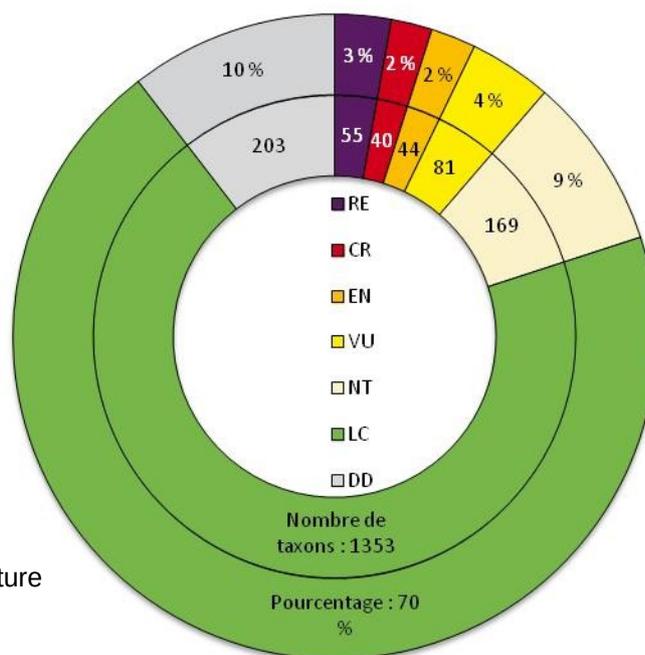
Evolution permanente des connaissances scientifiques sur les taxons (génétique, taxonomie, chorologie, ...):

➔ nécessité de revoir les listes et de ré-évaluer les taxons pour :

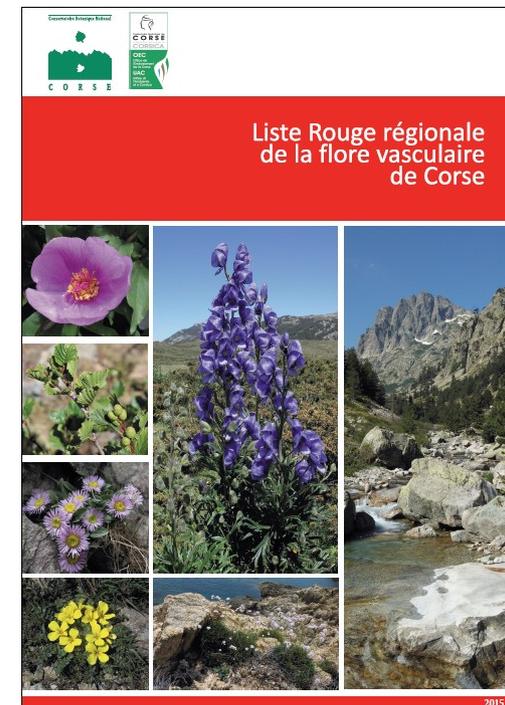
- réactualiser l'état des connaissances
- redéfinir les enjeux de conservation
- hiérarchiser les actions
- réactualiser les listes d'espèces protégées

1 945 taxons ont été cotés :

Nombre et pourcentage de taxons de la LRR par catégorie UICN

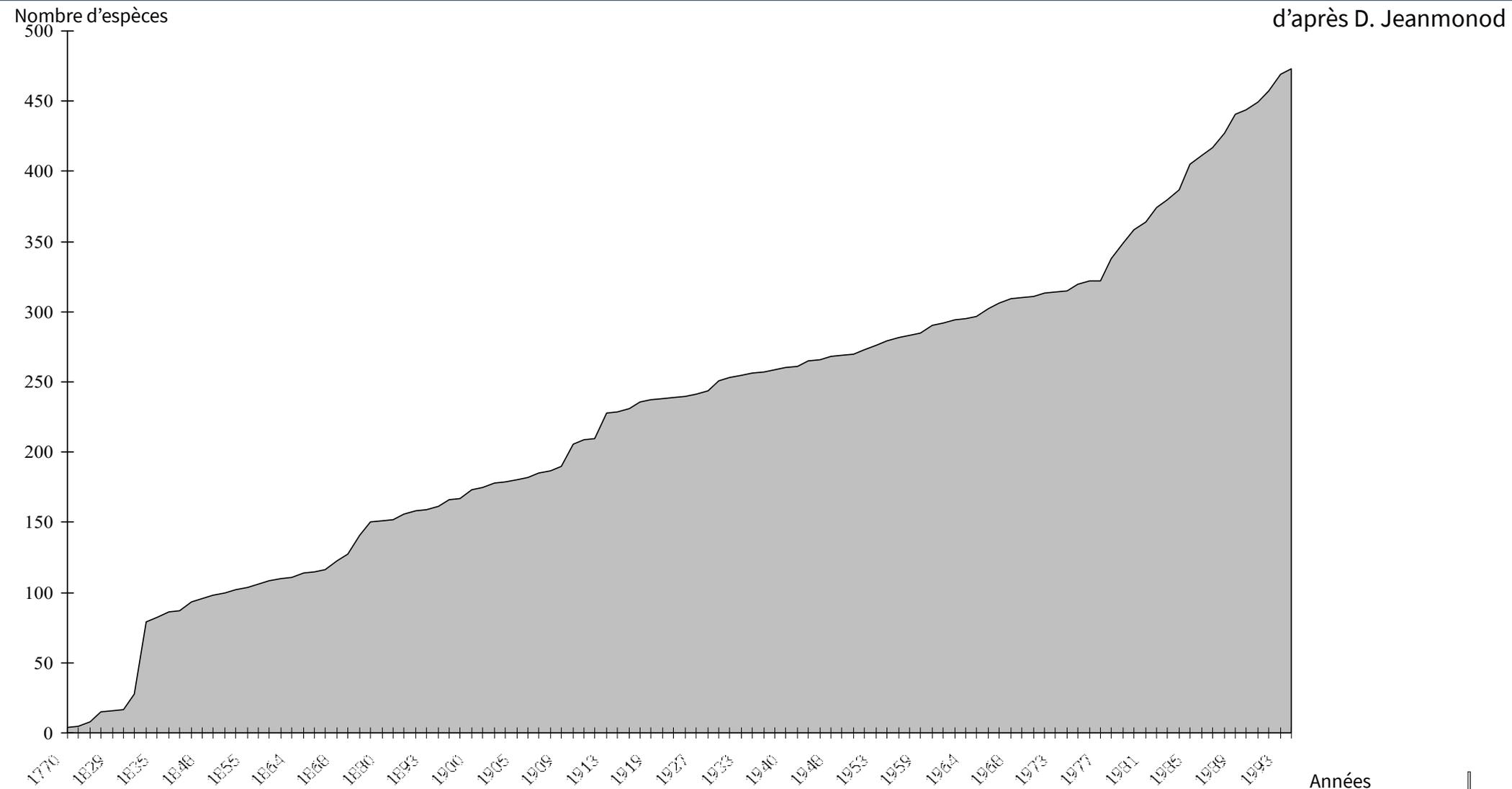


*UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature



Validée en 2015

(I) La menace des plantes introduites



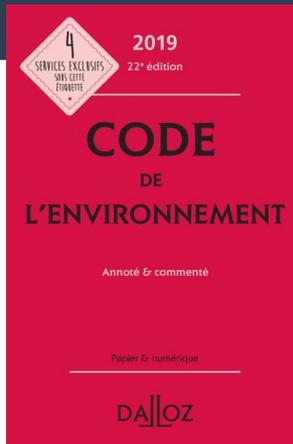
En 2100, nombre d'espèces introduites = nombre d'espèces indigènes



(I) Les taxons protégés en Corse

**198 taxons
protégés**

9 % de la flore indigène



Nationale

Arrêté du 20 janvier 1982



135 taxons, près
de 30 % de la liste nationale

Régionale

Arrêté du 24 juin 1986



63 taxons

(II) Le PRA en faveur de la flore de bord de route

- Contexte lancement CBNC-DREAL
- Projet réalisé en 2016 avec la participation des ex-conseils départementaux et de l'ex-CTC

Flore protégée & menacée des bords de route



Plan Régional d'Action
Corse 2016-2021



Quelles espèces ?

Protégées, menacées ou quasi-menacées, 109 espèces sont concernées, dont 27 présentent un fort enjeu de conservation. Ces espèces, d'aspect et d'écologie variés, ont en commun d'apprécier la **lumière** et les **milieux ouverts** offerts par les bords de route et la fauche régulière et de résister aux fréquentes perturbations dont ils sont l'objet.



Biscutella rotgeisii Rochers
Fuirena pubescens Fossés humides
Tamarix africana Littoraux

Quels rôles pour la végétation de bord de route ?

Cette végétation, en plus de son rôle paysager, rend divers services appelés « services écosystémiques » tels que :

- Réguler les flux d'eaux pluviales et assurer leur purification notamment par les fossés enherbés
- Maintenir le sol et limiter son érosion en freinant le ruissellement
- Favoriser les pollinisateurs par une flore diversifiée et des espaces longtemps fleuris
- Conserver des refuges pour la faune bien que la route reste source de danger et de mortalité

Quelles menaces ?

Des menaces existent, notamment plusieurs cas de destructions ont été constatés lors d'aménagements routiers mais d'autres menaces existent également :

- Prolifération d'espèces invasives
- Aménagements sur le bord de route sans expertise ni dérogation préalable - fossés bétonnés, élargissement de chaussée ...
- Fauche à des périodes ou à des hauteurs inadaptées, empêchant la production de graines nécessaires au maintien et au développement de la station
- Fermeture du milieu par manque d'entretien
- Usage de traitements herbicides, peu fréquent en Corse mais pouvant être localement importants
- Imperméabilisation des sols et destruction d'habitats humides et frais tels que les fossés enherbés ou les zones de suintement
- Curage des talus et des fossés



(II) Pourquoi ce PRA ?

- Pour diffuser les informations sur cette flore particulière



- Pour accompagner les travaux encadrés par une autorisation environnementale ou non
- Pour favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement (fauche, espèces exotiques envahissantes, revégétalisation...)

(II) Objectifs

- Améliorer la connaissance de la flore des bords de route
- Sensibiliser les services et les usagers de la route
- Améliorer la prise en compte de la flore protégée dans les projets
- Améliorer la prise en compte de la flore protégée lors de l'entretien des routes
- Prendre en compte les espèces exotiques envahissantes lors des aménagements et de l'entretien

(II) Contenu du PRA

OBJECTIF	ACTION	DOMAINE	PRIORITÉ
AXE I : IDENTIFIER LES ESPECES DE BORD DE ROUTE ET TERRITOIRES CIBLES ET LEUR ÉVOLUTION			
I.1 Recueillir, valider, gérer et mettre à disposition les données de répartition	1) Élaboration, gestion et mise à disposition du jeu de données	E	1
I.2 Hiérarchiser les enjeux	2) Hiérarchisation des enjeux majeurs (espèces, territoires)	E	1
I.3 Faire participer le personnel technique à l'amélioration des données	3) Élaborer une clef et des fiches permettant la reconnaissance de la flore protégée et invasive	E/C	2
	4) Former le personnel technique	C	3
	5) Mettre en place une veille participative sur les plantes de bord de route	E/C	3

(II) Contenu du PRA

Flora menacée et protégée de bord de route – Espèces concernées par la fauche et les chantiers

NOM SCIENTIFIQUE	FAMILLE	PROTECT. ¹	LISTE ROUGE CORSE ³	RARETÉ ⁴	ORIGINE ⁵	TYPE BIOLOGIQUE ²	FLORAISON	MILIEU	ENJEUX
<i>Acis longifolia</i> M. Roem.	Amaryllidaceae	P	LC	LO	End. Co d'orig. Euryméd.	Géophyte	1-5	Pelouses ombragées	3
<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>corsicum</i> (Gäyer) Seitz	Ranunculaceae	P	LC	LO	End. Co d'orig. Euras.	Hémicryptophyte	7-8	Pozzines, bords de cours d'eau, fruticées	3
<i>Allium chamaemoly</i> L.	Alliaceae	P	LC	PF	Sténoméd.	Géophyte	12-3	Pelouse, fruticées naines	2
<i>Ambrosina bassii</i> L.	Araceae	P	LC	LO	Sténoméd-W	Géophyte	10-3	Pelouses (lisières de maquis)	2
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R. M. Bateman	Orchidaceae	P	LC	PF	Euryméd.	Géophyte	4-6	Friches, fruticées ouvertes	2
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) L.C.M. Richard	Orchidaceae	-	NT	R		Géophyte	4-6	Pelouses, fruticées ouvertes, calcaire	3
<i>Andropogon distachyos</i> L.	Poaceae	-	NT	R		Hémicryptophyte	5-9	Rochers, rocaille, silice, calcaire	2
<i>Astragalus tragacantha</i> L.	Fabaceae	P	LC	LO	Sténoméd-W	Chaméphyte	4-5	Fruticées naines semi-halophiles, calcaire	2
<i>Barlia robertiana</i> (Loisel.) Greuter	Orchidaceae	-	NT	R		Géophyte	2-4	Pelouses, maquis sous bois	2
<i>Bellevalia romana</i> (L.) Reichenb.	Asparagaceae	P	EN	RR	Sténoméd.	Géophyte	3-4	Prairies humides	4
<i>Botrychium simplex</i> E. Hitchc.	Ophioglossaceae	P	EN	RR	Arct-Alp.	Géophyte	7-8	Pozzines, pelouses humides	4
<i>Bromus intermedius</i> Guss.	Poaceae	-	NT	R		Hémicryptophyte	6-7		2
<i>Cardamine chelidonia</i> L.	Brassicaceae	P	LC	R	End. Co-Italie-Sicile-Croatie d'orig. Euras.	Hémicryptophyte	5-6	Buxaies, ripisylves, schistes	3
<i>Carex grioletii</i> Roemer	Cyperaceae	P	NT	R	Sténoméd-E	Hémicryptophyte	5-6	Bords des ruisseaux	3
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Miller) Druce	Orchidaceae	-	NT	R		Géophyte	5-7	Lisières, calcaire, schistes	2
<i>Cerinthe tenuiflora</i> Bertol.	Boraginaceae	P	LC	PF	End. Co d'orig. Oro-S-Europ.	Hémicryptophyte	4-6	Ripisylves, forêts, fruticées	3
<i>Chaenorhinum minus</i> (L.) Lange subsp. <i>pseudorubrifolium</i> J. Gamisans in Jeanmonod	Plantaginaceae	-	EN	RR		Therophyte	5-6	Rocailles, éboulis, calcaire, schistes	4

(II) Contenu du PRA

Flore menacée et protégée de bord de route – Espèces concernées par la

NOM SCIENTIFIQUE	FAMILLE	PROTECT. ¹	LISTE ROUGE CORSE ³	RARETÉ
<i>Acis longifolia</i> M. Roem.	Amaryllidaceae	P	LC	LO
<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>corsicum</i> (Gayer) Seitz	Ranunculaceae	P	LC	LO
<i>Allium chamaemoly</i> L.	Alliaceae	P	LC	PF
<i>Ambrosina bassii</i> L.	Araceae	P	LC	LO
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R. M. Bateman	Orchidaceae	P	LC	PF
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) L.C.M. Richard	Orchidaceae	-	NT	R
<i>Andropogon distachyos</i> L.	Poaceae	-	NT	R
<i>Astragalus tragacantha</i> L.	Fabaceae	P	LC	LO
<i>Barlia robertiana</i> (Loisel.) Greuter	Orchidaceae	-	NT	R
<i>Bellevalia romana</i> (L.) Reichenb.	Asparagaceae	P	EN	RR
<i>Botrychium simplex</i> E. Hitchc.	Ophioglossaceae	P	EN	RR
<i>Bromus intermedius</i> Guss.	Poaceae	-	NT	R
<i>Cardamine chelidonia</i> L.	Brassicaceae	P	LC	R
<i>Carex grioletii</i> Roemer	Cyperaceae	P	NT	R
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Miller) Druce	Orchidaceae	-	NT	R
<i>Cerinthe tenuiflora</i> Bertol.	Boraginaceae	P	LC	PF
<i>Chaenorhinum minus</i> (L.) Lange subsp. <i>pseudorubrifolium</i> J. Gamisans in Jeanmonod	Plantaginaceae	-	EN	RR

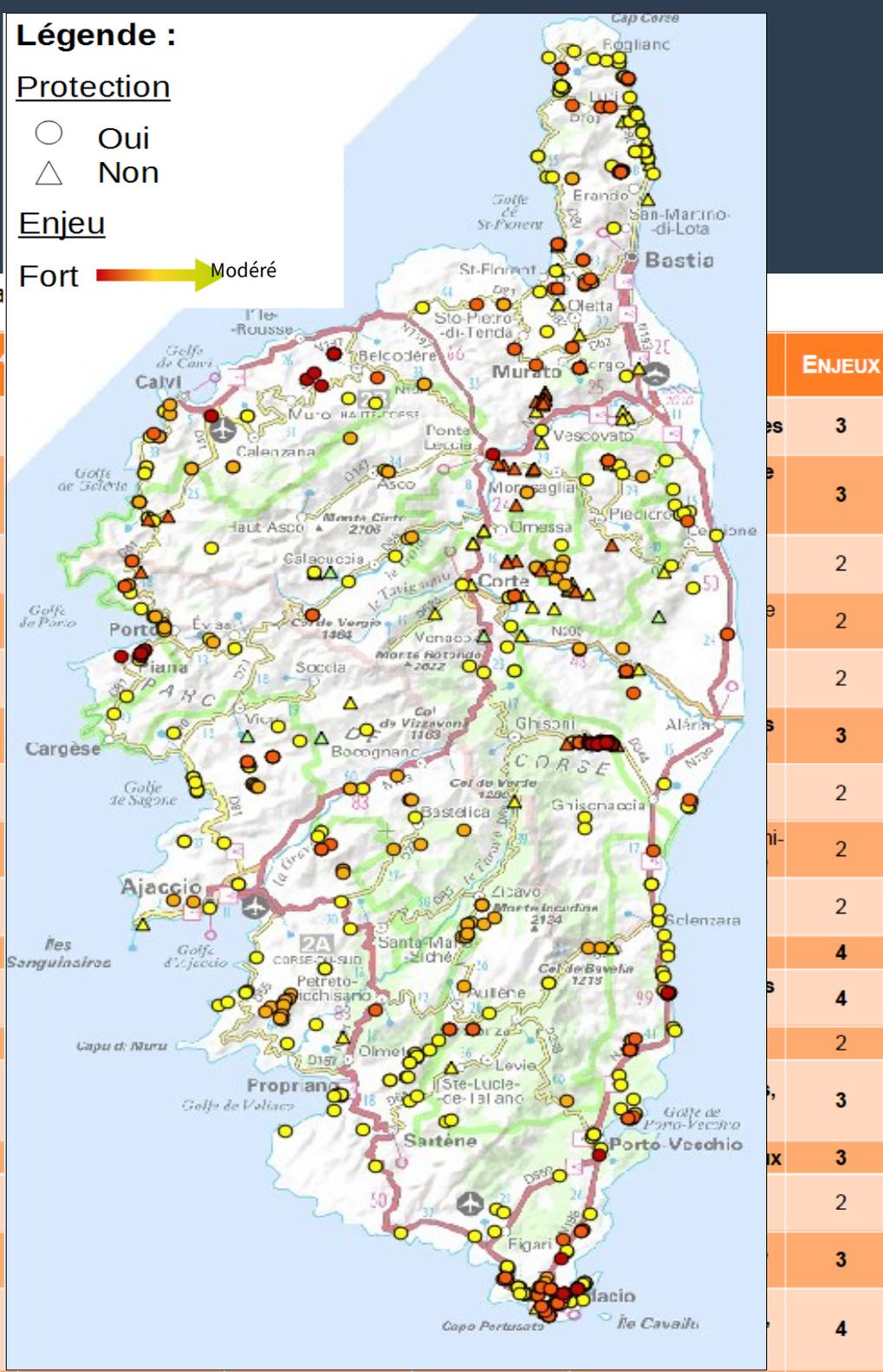
Légende :

Protection

- Oui
- △ Non

Enjeu

Fort  Modéré



ENJEUX
3
3
2
2
2
3
2
2
2
4
4
2
3
3
2
3
4

N° 16

Ophrys speculum
- Ophrys miroir -

P

CR

Jan

Fev

Mar

Avr

Mai

Jn

Jl

Aou

Sep

Oct

Nov

Dec



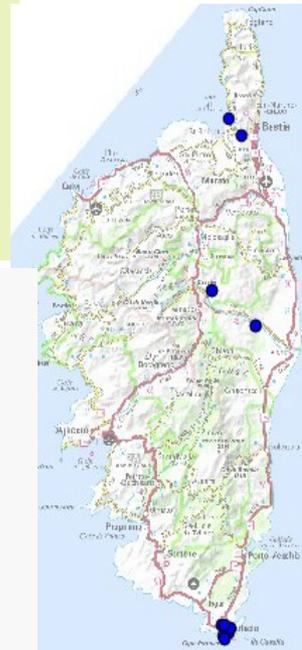
10 à 30 cm

Orchidée de milieux ouverts – pelouses, lisières et clairières de maquis

Feuilles
Nervures parallèles

Fleurs
Labelle – langue – à 3 lobes à large bordure de poils brun rougeâtre soulignée de jaune et bleu luisant au centre du lobe principal

caractéristiques climatiques



(II) Contenu du PRA

AXE II : DÉVELOPPER DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE FORMATION EN COHÉRENCE AVEC LES BESOINS DES ACTEURS

II.1 Informer sur le PRA et sa mise en œuvre auprès du personnel technique, des administrations et collectivités	6) Organiser des rencontres de présentation du PRA et de sensibilisation	C	2
	7) Élaborer et diffuser des outils de communication et de sensibilisation	C	2
II.2 Rendre les outils accessibles et les actualiser	8) Rendre accessibles les outils liés au PRA via les sites internet des acteurs du PRA	C	3

(II) Contenu du PRA

AXE III : ADAPTER LES TECHNIQUES ACTUELLES D'ENTRETIEN ET DE CHANTIER À UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA FLORE DE BORD DE ROUTE

III.1 Modifier les périodes de fauche en fonction des enjeux	9) Déterminer les périodes et hauteurs optimales de fauche en fonction des espèces à préserver et les appliquer sur le terrain	E/P	1
	10) Délimiter et signaler les espaces à enjeux majeurs sur le terrain	P	1
	11) Suivre l'évolution des stations où les pratiques de fauche ont été modifiées	E	1
III.2 Proposer des outils de contrôle et de suppression des espèces exotiques envahissantes	12) Utiliser des espèces locales pour les opérations de re-végétalisation	P/C	1*
	13) Maîtriser et supprimer les espèces invasives en bord de route	P/C	1*

(II) Contenu du PRA

AXE IV : FORMALISER ET ANIMER LE PLAN D'ACTION

IV.1 Formaliser l'engagement des acteurs	14) Élaborer une charte ou une convention entre les acteurs impliqués dans le plan	C	2
IV.2 Assurer le bon déroulement du plan d'action	15) Coordonner et suivre la mise en œuvre du plan d'action	C	1
IV.3 Disposer de circuits d'échanges entre acteurs techniques et experts botanistes	16) Déterminer les interlocuteurs identifiés et le rôle de chacun dans le cadre du PRA	C	1

(III) Animation

- Retard depuis 2016 → animation nécessaire
- Actualisation du PRA en cours
- Quelle nouvelle animation ?

**Merci pour votre
attention**

